

Cherbourg-en-Cotentin, le 24 août 2022

## **Lettre de rentrée 2022-23**

Madame, Monsieur,

L'heure de la rentrée 2022 approche et nous donne l'occasion de saluer tous les nouveaux élèves entrants et vous communiquer quelques informations :

### **Réussite aux examens :**

L'année scolaire écoulée a vu le succès de 407 élèves et étudiants aux diplômes préparés au lycée CAP, BP, Baccalauréats et BTS). Nous souhaitons une pleine réussite à celles et ceux qui poursuivent leur parcours.

### **Contexte sanitaire et mesures en place pour la rentrée :**

Le dernier guide sanitaire publié courant juillet est disponible sur le site du ministère

### **Il prévoit 3 niveaux pour s'adapter à l'évolution de l'épidémie selon les territoires :**

Consultez ci-dessous les trois niveaux du protocole :

<https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2022-2023-protocole-sanitaire-342184>

COVID-19

**ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023**  
**PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT**

La détermination du niveau applicable pourra concerner **tout ou partie du territoire**. Elle s'appuiera sur une **analyse qualitative** (nature et caractéristiques des variants) et **quantitative** (situation hospitalière notamment) de la situation. En cas de renforcement du protocole au cours de l'année, il sera recherché un délai de mise en œuvre de **10 jours**.

	SOCLE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
<b>Doctrine d'accueil</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• <b>Hybridation au lycée selon le contexte local</b></li> </ul>
<b>Protocole sanitaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recommandations générales édictées par le ministère de la Santé et de la Prévention</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des mesures d'aération et de lavage des mains</li> <li>• Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public)</li> <li>• Pas de limitation du brassage obligatoire</li> <li>• Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des mesures d'aération et de lavage des mains</li> <li>• Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public)</li> <li>• <b>Limitation du brassage par niveau obligatoire</b></li> <li>• Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des mesures d'aération et de lavage des mains</li> <li>• Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public)</li> <li>• Limitation du brassage par niveau obligatoire <b>et par classe pendant la restauration dans le premier degré</b></li> <li>• Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire, si possible, <b>après chaque repas</b></li> </ul>
<b>Activités physiques et sportives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de restriction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. <b>En intérieur, distanciation adaptée à respecter</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur. En intérieur, seules les <b>activités de basse intensité</b> compatibles avec une distanciation sont permises</li> </ul>
<b>Protocole de contact-tracing</b>	Pour tous les niveaux, application des règles définies par les autorités sanitaires.			

15 juillet 2022



EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS

**Cette rentrée est placée en niveau socle.**

→ En cas de symptôme :

Le lycée possède un service infirmerie avec 2 infirmières qui assurent une continuité de l'accueil sur la semaine.

***Le contexte sanitaire est évolutif et des mesures nouvelles pourront être prises, en fonction des recommandations. L'hypothèse d'une situation qui restreindrait la capacité d'accueil à l'établissement (niveau 3) reste envisagée et le plan de continuité sera mis en place.***

**Accueil et reprise progressive. Réussir l'intégration des nouveaux arrivants :**

Il s'agira, dès la rentrée de reprendre progressivement les réflexes d'apprentissages, remettre en confiance les plus fragilisé(e)s, reconstruire les liens avec le lycée. Un bilan individuel sera effectué pour les élèves entrant en seconde particulièrement. Les enseignants et personnels d'éducation travailleront dans ce sens. La première quinzaine de la période 1 sera plus particulièrement dédiée au travail de remise en route.

Les évaluations nationales des acquis et des besoins des élèves de secondes et première année de CAP auront lieu à compter du 12 septembre prochain.

Le lycée Alexis de Tocqueville, de par ses pratiques et traditions, a à cœur de prendre en charge la réussite des élèves, apprentis et étudiants, en particulier des nouveaux arrivants, en installant un climat d'écoute et de proximité propice à la confiance et à l'accompagnement efficace dans les apprentissages.

Les équipes pédagogiques et éducatives sont mobilisées et se rendent disponibles auprès des élèves et de leurs familles, à tout moment dans l'année.

L'engagement lycéen revêt une importance particulière également dans l'établissement et nous encourageons fortement nos lycéens à rejoindre les associations et instances en place, que ce soit l'Association Sportive, la maison des lycéens pour les associations ou le Conseil de délégués pour la Vie Lycéenne (CVL), le Comité éducatif pour la Santé et la Citoyenneté (CESC), la Commission d'Hygiène et de Sécurité (CHS) ou encore le Conseil d'Administration. Un groupe d'éco-délégués est également reconduit pour sensibiliser et conduire des actions autour du développement durable. L'élève a un droit de parole, de représentation et de contribution que nous encourageons à exercer.

**Pour rappel également :**

➤ L'établissement s'efforce de répondre aux situations individuelles d'élèves demandant un ou des aménagements particuliers afin de permettre un travail à niveau, y compris en cours d'année. Les parents sont associés à la démarche, qui peut d'ailleurs être initiée à leur demande. N'hésitez pas à nous solliciter (professeurs principaux, CPE, infirmières, proviseurs) si vous êtes concernés.

Les dispositifs pour les élèves à besoins particuliers :

- PAP (Projet d'Accueil Personnalisé) pour les élèves relevant d'une déficience diagnostiquée (dys)
- PPS (Projet Personnel de Scolarisation), pour les élèves possédant un dossier MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

- PAI (Projet d'Accueil Individualisé) pour les élèves bénéficiant d'un traitement médical particulier.

- L'établissement propose aussi différents dispositifs pour répondre aux situations sociales des familles :
  - Les bourses nationales : dossier à compléter en ligne, ou à déposer au secrétariat des élèves du lycée **avant le 14 octobre**. J'attire votre attention sur le fait qu'en raison des barèmes plus hauts, certaines familles peuvent y prétendre même si leur enfant n'était pas boursier en collège.

Un simulateur de bourse lycée est à votre disposition à l'adresse suivante :

<https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/lycee/simulateur.html>

- Les fonds sociaux pour prendre en charge des difficultés ponctuelles (frais de demi-pension ou internat, fournitures scolaires, participations financières à des voyages scolaires, frais médicaux non couverts par la sécurité sociale...). Le dossier de fonds social est à retirer auprès de l'intendance ou de l'assistante sociale, il est strictement confidentiel.

- Bourses d'études et parrainages : Grâce aux partenariats signés avec l'Université des Métiers du Nucléaire (UMN) et la fondation Marchetta (Arts et Métiers), nous serons en mesure de proposer 11 bourses d'études à nos élèves/étudiants sur des critères d'excellence, de choix de parcours et de motivation. Nous vous en informerons dès le lancement.

Le rapprochement avec le milieu industriel et les formations du supérieur est un axe fort de développement du lycée, pour mieux travailler l'orientation et valoriser tous nos potentiels, et plus particulièrement l'ambition des filles vers les sciences.

### **Agenda :**

J'en profite également pour vous mentionner quelques dates et informations repères de début d'année :

- Réouverture administrative de l'établissement le mercredi 24 août
- Rentrée élèves : 1er septembre (cf document à consulter le site)
- Une rencontre de rentrée sera programmée entre les parents et équipes pédagogiques durant la première période scolaire (01/09 au 21/10)
- Elections des représentants de parents au conseil d'administration : le 7 octobre

### **Numéros utiles :**

Standard : 02 33 88 35 00

Vie scolaire : 02 33 88 35 36

Service intendance : 02 33 88 35 28

Adresse courriel lycée : [ce.0500017x@ac-caen.fr](mailto:ce.0500017x@ac-caen.fr).

Adresse courriel intendance : [int.0500017x@ac-caen.fr](mailto:int.0500017x@ac-caen.fr)

- Nous vous encourageons fortement à nous rejoindre via les réseaux sociaux pour garder le

lien avec notre actualité.

Le Site lycée Tocqueville : <http://www.lycee-tocqueville.fr/>

Le Lien Facebook [Lycée Alexis De Tocqueville - Accueil | Facebook](#)

Les 3 comptes Instagram : Miroir de Tocqueville / Tocqueville actu / AS Tocqueville

Le réseau LinkedIn : lycée polyvalent Alexis de Tocqueville

- Les associations de parents du lycée sont également une ressource et des interlocuteurs que vous pouvez contacter, notamment si vous souhaitez devenir représentant :
  - [fcpe.adt@orange.fr](mailto:fcpe.adt@orange.fr)
  - [cat.peep.stlo@gmail.com](mailto:cat.peep.stlo@gmail.com)

Dans l'attente de recevoir vos enfants à la rentrée et souhaitant une pleine réussite de leur lycée Alexis de Tocqueville.

L'équipe de direction,

Frédéric Girot, proviseur,

Nathalie Tutrut et Erwan Briot, proviseurs adjoints,

Sandrine Pinault, gestionnaire-comptable.